AVRIL 2025, VOL. 41

ACTIV'CREATEURS

Le bulletin d'information mensuel de la création d'entreprise

La micro-entreprise reste le statut le plus plébiscité par les créateurs d'entreprise français: gestion simplifiée, formalités d'ouverture rapides, cumul possible des statuts, franchise en base de TVA, ... autant d'avantages qui en font un statut dynamique et attractif. Dans la continuité de ce dynamisme entrepreneurial, le quarante-et-unième numéro de la Newsletter rappelle d'une part comment choisir le statut juridique adéquat pour son projet entrepreneurial et, d'autre part, les règles applicables à la micro-entreprise. L'évolution récente des conditions de perception des allocations chômage pour les micro-entrepreneurs y est également abordée ainsi que les taux des différents régimes d'imposition de TVA mis à jour. Un article est consacré au portage salarial souvent méconnu des entrepreneurs. Et, dans la continuité de la tradition de la Newsletter, un créateur d'entreprise est mis en avant dans la rubrique Portrait de créateur.

SOMMAIRE

1 - Autre manière d'entreprendre: le portage salarial

2 - Envie de devenir indépendant.e ? Faites les bons choix dès le départ

3 - TVA : quels sont les différents régimes d'imposition ?

4 - Peut-on devenir micro-entrepreneur et continuer à percevoir des allocations chômage ?

5 - Portrait de créateur

Rédaction : Équipe Activ'Créa Émergence GIDEF
Coordination et mise en forme : Sadia CHÉRIF

1 - Autre manière d'entreprendre: le portage salarial

Si certains statuts juridiques ont pignon sur rue, notamment la micro-entreprise, il existe cependant d'autres statuts souvent mal connus. Au nombre de ces derniers le portage salarial. En effet, un entrepreneur en portage salarial est à la fois entrepreneur indépendant et salarié de la société de portage. Ce modèle est explicité dans cet article ainsi que les modalités de son application.

2 - Envie de devenir indépendant.e ? Faites les bons choix dès le départ

Un projet entrepreneurial nécessite le choix d'un statut juridique adapté. Ce dernier est déterminant pour le cadre de fonctionnement, mais aussi les obligations fiscales et le régime social de la future entreprise. La comparaison des statuts juridiques afin d'opérer le choix adéquat est primordiale et cet article aiguille dans ce sens.

3 - TVA : quels sont les différents régimes d'imposition ?

Au sortir des débats autour de la baisse de la franchise en base de TVA des micro-entrepreneurs du début d'année, il apparait crucial de connaitre les modalités d'imposition de la TVA. En effet, selon votre chiffre d'affaires et votre activité notamment, vous pouvez ou non être concerné par le paiement de la TVA. De même, le calendrier des déclarations et des paiements de cet impôt varie selon votre situation. Toutes les informations à ce sujet sont détaillées dans cet article.

4 - Peut-on devenir micro-entrepreneur et continuer à percevoir des allocations chômage ?

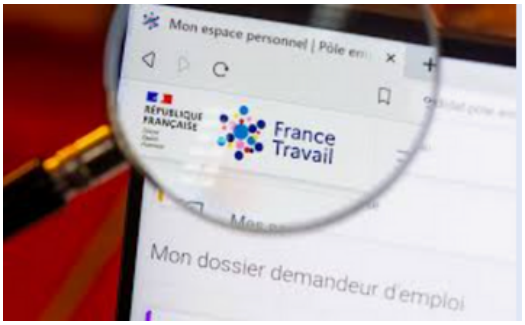

La problématique du cumul du statut de micro-entrepreneur et la possibilité de continuer à percevoir des allocations chômage fait souvent surface lors d'entretien avec nos demandeurs d'emploi. C'est en vue de résorber ce questionnement récurrent que cet article est publié. Il donne toutes les piste de réponse.

5 - PORTRAIT DE CREATEUR

ALZAS Carolina

Tricopigmentation

Quel est votre parcours ?

Je suis une jeune femme de 38 ans qui a décidé de prendre un nouveau tournant dans sa carrière après plusieurs années passées dans le monde de l'entreprise. Bien que cette expérience m'ait apporté des compétences précieuses et une solide expertise, je ressentais un profond décalage entre mes valeurs personnelles et mon environnement professionnel. L'envie de retrouver du sens dans mon travail et de m'épanouir dans un domaine en accord avec mes aspirations m'a poussée à entamer une reconversion professionnelle en janvier 2025. Je me suis ainsi orientée dans le monde de la dermopigmentation capillaire.

Votre projet : quels sont les produits ou services que vous proposez ?

Dans le cadre de ma reconversion professionnelle, j'ai décidé de me spécialiser dans la tricopigmentation, une technique avancée de dermopigmentation qui permet de camoufler différentes formes de chute de cheveux grâce à l'injection de pigments biorésorbables dans les couches superficielles du cuir chevelu. Cela permet de dissimuler une chute de cheveux, qu'elle soit liée à une calvitie, une alopécie, une pelade ou même une cicatrice capillaire. Mon objectif est d'apporter une solution esthétique aux personnes souffrant de problèmes capillaires et de leur redonner confiance en leur apparence.

Comment vous est venue cette idée ?

L'idée de la tricopigmentation m'est venue au cours d'une discussion avec un ami souffrant d'une calvitie avancée. Il m'a confié son mal-être face à la perte de ses cheveux et le fait qu'il ne pouvait pas recourir à une greffe capillaire. Curieux de trouver une alternative, il avait fait des recherches et découvert la tricopigmentation, une technique innovante moins douloureuse, moins coûteuse.

5 - PORTRAIT DE CREATEUR (suite)

Qu'est-ce-qui vous a donné envie d'entreprendre ?

Arrivant à un tournant de ma vie, j'ai ressenti le besoin profond de me recentrer sur une activité qui ait du sens, tant pour moi que pour les autres. L'idée d'entreprendre est née de cette envie de créer un projet à mon image, où je pourrais mettre en avant ma bienveillance et mon sens de l'écoute. Il était essentiel pour moi de me lancer dans une activité qui me permette d'aider concrètement les gens, en leur apportant une solution pour améliorer leur quotidien. Créer mon propre projet me permet non seulement d'exercer un métier passionnant, mais aussi de développer une relation de confiance avec mes clients, en les accompagnant vers un mieux-être.

Comment voyez-vous votre entreprise dans 5 ans ?

J'aurai un centre de beauté et de formation avec des employés en Tricopigementation. Pour à la fois recevoir de la clientèle et former des futurs professionnels. D'autres prestations seront proposées comme le tatouage mammaire, et le camouflage de cicatrices et vergetures.

Votre Site internet

Pas encore en ligne

Un compte réseaux sociaux (Instagram/Facebook)

c.pigmo

En quoi l'accompagnement Activ'Créa Emergence vous est (vous a été) utile ?

L'accompagnement m'a permis d'élargir mon réseau professionnel avec des acteurs clés de l'entrepreneuriat. Cela m'a aussi offert une aide précieuse pour les démarches administratives liées à la création de mon activité. Enfin, cela m'a guidée dans la recherche de solutions de financement adaptées à mon projet. En résumé, cet accompagnement m'a permis de structurer mon projet, de gagner en confiance et de bénéficier d'un soutien concret, tant sur le plan administratif que financier, tout en me donnant l'opportunité de tisser un réseau solide pour le développement de mon activité.